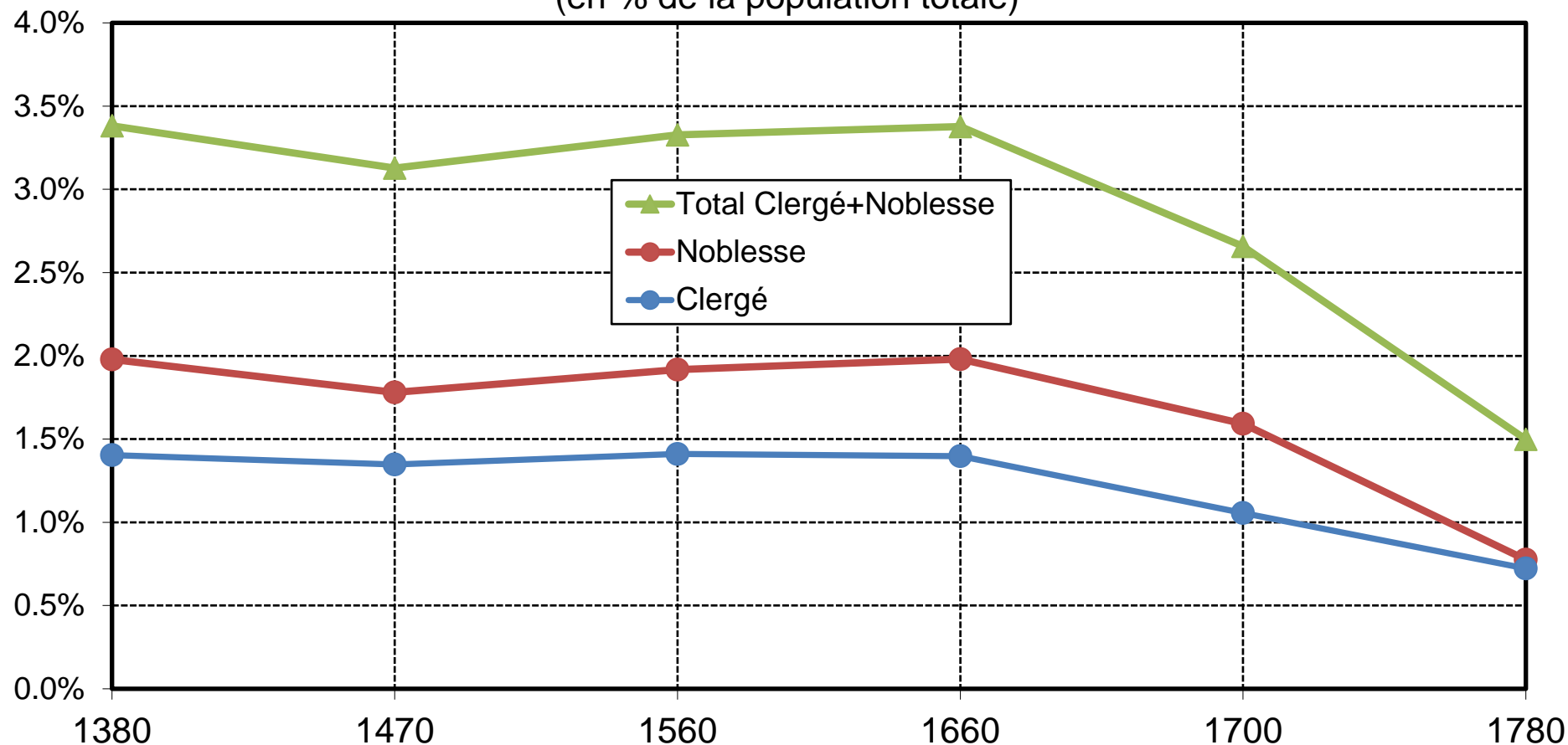


Graphique 2.1. Les effectifs de la société ternaire en France (1380-1780)
(en % de la population totale)



Lecture. En 1780, la noblesse et le clergé regroupaient respectivement environ 0,8% et 0,7% de la population française totale, soit 1,5% pour les deux premiers ordres (et 98,5% pour le tiers état); en 1660, la noblesse et le clergé regroupaient respectivement environ 2,0% et 1,4% de la population totale, soit 3,4% pour les deux premiers ordres (et 96,6% pour le tiers état). On constate une relative stabilité de ces proportions entre 1380 et 1660, et une baisse marquée de 1660 à 1780. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.